

SYNTHESE DES RÉOLUTIONS
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERNATIONALE
Milan, Italie
30 juin - 4 juillet 2019

COMMISSION AUDIT

1. La commission continuera d'assurer le suivi des plans d'action.

COMMISSION CONSTITUTION ET STATUTS

1. A rejeté la contestation de l'élection du gouverneur du District 112-C (Belgique) et déclaré une vacance au poste de gouverneur de district pour l'exercice 2019-2020.
2. A soutenu la contestation de l'élection du second vice-gouverneur du District 300-C1 (MD 300 Taïwan), a déclaré que l'élection du second vice-gouverneur du District 300-C1 est nulle et non avenue et sans effet pour l'exercice 2019-2020, a déclaré une vacance au poste de second vice-gouverneur de district pour l'exercice 2019-2020, ce poste devant être rempli conformément aux constitutions et aux statuts internationaux et de district, et a déclaré que les frais d'enregistrement de la plainte, à raison de 650,00 USD, seront rendus à la partie plaignante.
3. A soutenu la contestation de l'élection du second vice-gouverneur du District 316-A (Inde), a déclaré que l'élection du second vice-gouverneur du District 316-A est nulle et non avenue et sans effet pour l'exercice 2019-2020, a déclaré une vacance au poste de second vice-gouverneur de district pour l'exercice 2019-2020, ce poste de second vice-gouverneur devant rester vacant pour l'année d'exercice entière, et a déclaré que les frais d'enregistrement de la plainte, à raison de 650,00 \$US, seront rendus aux parties plaignantes.
4. A retiré le gouverneur de district J. Mohan Rao de son poste de gouverneur du district 316-A (Inde) pour non-respect de la constitution et des statuts internationaux et des règlements du conseil d'administration international. A déclaré que J. Mohan Rao ne sera pas reconnu à l'avenir comme past gouverneur de district par le Lions Clubs International ou par un club ou district et qu'il n'aura aucun droit de bénéficier des privilèges qui accompagnent ce titre. A déclaré que la vacance créée au poste de gouverneur du District 316-A ne sera pas remplie et que le gouverneur élu du District 316-A assumera la fonction de gouverneur de district par intérim jusqu'à la convention internationale de 2019.
5. A rejeté la contestation de l'élection du second vice-gouverneur du District 321-A3 (Inde) et déclaré le Lion Radha Krishna Shah comme étant le second vice-gouverneur du District 321-A3 pour l'exercice 2019-2020.
6. A rejeté la contestation de l'élection du second vice-gouverneur du District 321-B1 (Inde) et déclaré le Lion Jagdish C. Agarwal comme étant le second vice-gouverneur du District 321-B1 pour l'exercice 2019-2020.
7. A rejeté la contestation de l'élection du second vice-gouverneur du District 3233-E2 (Inde) et déclaré le Lion Sudhir Kumar Goyal comme étant le second vice-gouverneur du District 3233-E2 pour l'exercice 2019-2020.
8. A soutenu la contestation de l'élection du second vice-gouverneur du District 3233-G1 (Inde), a déclaré que l'élection du second vice-gouverneur du District 3233-G1 est nulle et non avenue et sans effet pour l'exercice 2019-2020, a déclaré une vacance au poste de second vice-gouverneur de district pour l'exercice 2019-2020, ce poste devant être rempli conformément aux constitutions et aux statuts internationaux et de

district, et a déclaré que les frais d'enregistrement de la plainte, à raison de 650,00 USD, seront rendus à la partie plaignante.

9. A soutenu la décision préalable du conseil d'administration international de juin 2018 et confirmé la validation de la candidature du Lion R. Sampath au poste de directeur international exprimée lors de la convention du district multiple 324 tenue en mai 2017.
10. A révisé le code de déontologie dans le chapitre XII du Manuel des règlements du conseil d'administration (annexe C) à des fins administratives, dans le but de supprimer ou de mettre à jour les passages devenus obsolètes et de mieux aligner le code sur les pratiques actuelles.
11. A révisé le chapitre XV, paragraphe A.4.b., du Manuel des règlements du conseil d'administration pour assurer sa conformité avec les modifications précédemment adoptées.
12. A révisé le chapitre XVIII, paragraphe A, du Manuel des règlements du conseil d'administration afin de mettre à jour une référence inexacte à l'ordre des officiels administratifs.
13. A examiné la procédure de plainte relative aux élections des gouverneurs de district et des premier et second vice-gouverneurs de district dans le Manuel des règlements du conseil d'administration, afin d'inclure les plaintes relatives aux validations du troisième vice-président international et du directeur international.

COMMISSION CONVENTION

1. A refusé d'ajouter la taxe sur les biens et services (GST) aux frais d'inscription à Singapour. A fourni les documents nécessaires au fonctionnement des élections lors de la convention.

COMMISSION SERVICES AUX DISTRICTS ET AUX CLUBS

1. A accordé au Lions club Palu Maleo du district 307-B2 (Indonésie), d'une part, le statut de protection jusqu'au 31 octobre 2019 et, d'autre part, une dispense de facturation des cotisations semestrielles de juin 2019.
2. A reconnu la zone non rattachée à un district se trouvant dans la République de Bulgarie comme région provisoire à la fin de la Convention internationale de 2019.
3. A nommé Praveen Agarwal comme gouverneur du District 322 D (Inde) pour l'exercice 2019-2020.
4. A demandé au District 112 C (Belgique) de tenir une réunion dans le but de sélectionner un responsable Lions qualifié pour le poste de gouverneur de district pour l'exercice 2019-2020.
5. A modifié la charte de la Commission Services aux districts et aux clubs.
6. A supprimé la référence faite aux règlements du conseil d'administration dans le programme Lioness.
7. A modifié le texte standard des statuts de district afin de reconnaître le président de zone et le président de région comme membres de la Structure mondiale d'action.
8. A révisé la description des postes de vice-président de club, de président de la commission Effectif de club et de président de la commission Service de club fournie dans le texte standard des statuts de club.

COMMISSION FINANCES ET OPÉRATIONS DU SIÈGE

1. A modifié la politique de placement pour le Fonds général de l'association internationale des Lions clubs.
2. A approuvé le budget révisé du quatrième trimestre de l'exercice 2018-2019, qui affiche un déficit.
3. A approuvé le budget de l'exercice 2019-2020, qui affiche un déficit.
4. A modifié la politique de placement pour le Plan de retraite des employés de l'Association internationale des Lions clubs.
5. A révisé le chapitre XXI du Manuel des règlements du conseil d'administration s'agissant de la politique de remboursement des frais.
6. A révisé le chapitre XXI du Manuel des règlements du conseil d'administration s'agissant des transports aériens.
7. A révisé l'annexe B.2. Règlement sur les voyages et le remboursement des frais des officiels exécutifs.
8. A ajouté Jayne Kill, Chef du Service du Recouvrement des Comptes, comme signataire autorisée des chèques tirés sur les comptes bancaires de l'association.

COMMISSION FORMATION DES RESPONSABLES

1. A modifié le Manuel des règlements du Conseil d'administration afin de documenter les changements apportés à la charte de la Commission Formation des responsables.

COMMISSION PLANIFICATION À LONG TERME

1. A examiné les progrès réalisés dans le cadre des initiatives LCI Forward et analysé les raisons de la diminution des activités de service et de la baisse du signalement de ces activités. A émis des suggestions pour améliorer l'impact du service, en impliquant la SAM et en offrant des mesures incitatives pour le signalement.
2. A analysé la création d'une équipe du projet LCI Forward, et l'a approuvée, afin de guider le renouvellement de notre plan stratégique.
3. A examiné les révisions qu'il est proposé d'apporter aux objectifs du gouverneur de district et demandé au personnel de réduire à nouveau le nombre des objectifs afin qu'il n'y en ait pas plus de quatre par an.
4. A examiné l'approche proposée pour étudier le rôle du gouverneur de district afin qu'il soit pertinent dans les conditions actuelles, et a demandé au personnel de commencer l'étude.
5. A analysé la façon dont l'association gère actuellement l'usage de plusieurs devises, y compris ses nombreux comptes bancaires et les fluctuations des taux de change, et a décidé de ne pas apporter de changement pour l'instant.

COMMISSION MARKETING ET COMMUNICATIONS

1. A révisé le chapitre XIX du Manuel des règlements du Conseil d'administration (annexe A), afin d'ajouter une phrase visant à clarifier l'introduction du protocole officiel, à compter du 1^{er} juillet 2019.
2. A révisé le chapitre XIX, paragraphe A., du Manuel des règlements du Conseil d'administration (annexe A), afin d'ajouter les rôles de la SMA ayant été révisés dans

le but de mieux les aligner sur la structure de la SMA aux niveaux de la région constitutionnelle et de la région, à compter du 1^{er} juillet 2019.

3. A révisé le chapitre XVI du Manuel des règlements du conseil d'administration, afin de supprimer des informations obsolètes concernant le Magazine LION.

COMMISSION DÉVELOPPEMENT DE L'EFFECTIF

1. A ajouté des passages au chapitre XVII du Manuel des règlements du Conseil d'administration, afin d'assurer que les étudiants de plus de 30 ans intégrant un Lions Club universitaire profiteront de droits d'entrée / de charte réduits de 10 USD.
2. A séparé les pays africains de la région constitutionnelle VI afin de refléter l'adoption imminente, lors de la convention, d'un vote visant à faire de l'Afrique la région constitutionnelle VIII.
3. A retiré les Leo clubs du chapitre XXII du Manuel des règlements du Conseil d'administration.
4. A modifié certains passages, notamment en simplifiant les critères applicables au processus des nouveaux pays du LCI au chapitre X.
5. A changé le nom d'un pays du LCI, le faisant passer de « Macédoine FYROM » à « République de Macédoine du Nord ».
6. A appliqué la mesure de temporisation pour la République démocratique de Timor-Leste et a retiré ce pays de la liste officielle des pays LCI au chapitre X.
7. A prolongé la mesure de temporisation pour la République d'Azerbaïdjan jusqu'au 31 décembre 2019.
8. A transféré le pays du LCI « République du Kazakhstan » de la région constitutionnelle VI à la région constitutionnelle IV au chapitre X.
9. A modifié des passages, y compris ceux sur les changements de poste, les nominations et les changements opérationnels parmi les dirigeants de la SMA, au chapitre XXIV.

COMMISSION ACTIVITÉS DE SERVICE

1. A révisé la charte de la Commission Activités de service au chapitre II, paragraphe K, du Manuel des règlements du conseil d'administration, afin de mieux l'aligner sur les pratiques actuelles.
2. A révisé le chapitre I du Manuel des règlements du conseil d'administration afin de mieux l'aligner sur les causes mondiales et les programmes de service actuels du LCI.
3. A examiné un modèle optimisé pour l'engagement dans le service, incluant l'activisme, le service direct, les dons et les activités de soutien au service.
4. A reçu des mises à jour sur les partenariats relatifs aux services actifs, y compris sur les travaux effectués par le LCI avec la Fédération internationale du diabète, la Wellness Initiative, l'Anthem Foundation et avec l'American Association of Diabetes Educators.
5. A révisé la boîte à outils pour l'activisme du LCI et examiné le plan relatif aux ressources supplémentaires, en particulier celles qui concernent l'activisme pour la cause mondiale et l'activisme au niveau du pays.
6. A examiné les révisions potentiellement apportées à la structure des récompenses de service, qui encourageront le signalement des activités de service, favoriseront l'alignement sur les causes mondiales et récompenseront l'excellence en matière de service au niveau du club.

COMMISSION TECHNOLOGIE

1. La commission a révisé le budget, les prévisions et les chiffres réels de la division Technologies de l'information pour l'exercice 2018-2019. La division avait prévu de terminer l'exercice avec environ 155 000 USD de moins que les prévisions établies au premier trimestre et approuvées lors de la réunion du conseil d'administration d'octobre 2018.
2. La commission a révisé le budget de l'exercice 2019-2020 proposé pour la division Technologies de l'information. Le budget opérationnel présenté s'établissait à 722 000 USD de moins que le budget proposé durant la réunion du conseil d'administration d'avril 2019.
3. La commission a examiné différentes questions relatives au Règlement général sur la protection des données (RGPD). La commission a révisé la règle existante concernant l'accès aux données des candidats au poste de troisième vice-président ou de directeur international, et les modifications recommandées par la commission pour cette procédure ont été approuvées. La commission a été heureuse d'apprendre que le personnel avait choisi un nouveau délégué à la protection des données (DPO), dont la couverture s'étend à toute l'Europe. Toutes les personnes choisies pour occuper un poste dans le groupe de travail sur la confidentialité ont accepté cette nomination. La commission a révisé un processus de haut niveau proposé pour résoudre les litiges spécifiques au RGPD.
4. La commission a reçu une mise à jour sur des feuilles de route et des produits existants. Le logiciel « By Design » de SAP SE a été retenu par le personnel comme nouveau progiciel de gestion intégré (ERP).
5. La commission a reçu une mise à jour sur des feuilles de route et des projets d'infrastructure existants.
6. La commission a reçu une mise à jour sur l'organisation de la division Technologies de l'information.
7. La commission a reçu une mise à jour sur les stratégies de communication et de formation relatives aux changements apportés en matière de signalement des activités de service, y compris sur la transition de MyLCI à MyLion.
8. La commission a remarqué des modes d'utilisation intéressants de la technologie, notamment dans les domaines du traitement automatique des langues et de l'apprentissage automatique.

Pour de plus amples renseignements sur les résolutions énoncées ci-dessus, veuillez consulter le site du LCI à l'adresse www.lionsclubs.org ou contacter le Bureau international au +1 630 571 5466.